ASSEMBLEE GENERALE 2019-2021 en DISTANCIATION. COMITE DAUPHINE-SAVOIE DE SCRABBLE

Cette année nous impose pratiquement de procéder de cette façon spéciale. Vous trouverez dans le futur document qui tiendra lieu d'AG tous les ingrédients d'une Assemblée Générale. Cette AG fait le lien avec la dernière AG du comité qui date de 2019.

- Rapport moral
 - Approbation (pour/contre/abstention)
- Bilan financier entre l'arrêté des comptes de 2019 et ce jour.
 - Quitus (pour/contre/abstention)
- Bilan des compétitions
- Questions posées au bureau avec réponses
 - Liste et réponses données par le bureau
- Questions posées par le bureau à l'ensemble des Licenciés avec votes par l'AG
 - Liste et résultat des votes exprimés de chacun des licenciés
- Résultat officiel de l'élection du 10 octobre : Composition du bureau avec fonctions de chacun

Veuillez-vous informer de la marche à suivre. Bien évidemment, les Présidents de Clubs sont sollicités pour expliquer cette démarche qui se veut ouverte aux propositions de tous.

Pour rappel, à l'issue de cette AG, un CA sera convoqué par le bureau élu. Celui-ci choisira les modalités de ce CA qui réunira les Présidents de Clubs ou leurs représentants et les membres du bureau. De nombreuses décisions seront aussi à prendre à ce moment-là.

Nous avons modifié, suite à des demandes et en accord avec le bureau sortant et le bureau élu, le déroulement initialement prévu pour accélérer les choses.

Remarque : A ce jour, quelques questions ont été évoquées par téléphone mais rien n'est parvenu au secrétaire du comité.

Vous trouverez ci-après le déroulement de cette AG par correspondance.

ANNEXE

DEROULEMENT DE CETTE AG 2021

En dehors des rapports et Bilans, une AG ce sont aussi des questions et qu'un échange soit établi. Il ne sera pas possible de réaliser pleinement cet aspect mais on peut essayer de faire ce qui est possible.

Vous aurez donc à donner votre quitus par écrit (OUI/NON/ABSTENTION) pour les 3 points cidessus et aussi à donner votre avis (vote) sur différentes questions par un QCM (questionnaire à choix multiples). La procédure de vote vous sera donnée par votre président car elle est réservée aux seuls licenciés.

Ces questions vont émaner du Bureau mais aussi de tout LICENCIE de ce comité (pour peu qu'elles présentent une pertinence certaine par rapport à l'AG).

Pour d'évidentes raisons de clarté votre question doit être très courte (1 à 2 lignes).

Nous appelons donc dès à présent les Président (e) s de clubs à envoyer des propositions qui seront soumises au vote. Il serait plus simple que la remontée passe par ce canal (des présidents) mais rien n'empêche de suggérer à titre individuel une mesure d'ordre général positive... (envoyer vos questions courtes à Gerard VARLOT (gervarl@yahoo.fr) qui centralisera.

PLANNING

Phase 1:

- -rédaction du rapport moral (validé par le bureau entier)
- -arrêté des comptes par Laurent Odier le Trésorier (période 2019-2021)
- -bilan des compétitions enregistrées
- -préparation par le bureau de propositions avec choix multiples
- -Remarque (rappel): Les décisions de redevance ou autres affectations de fonds etc... sont du ressort du Conseil d'Administration qui regroupe les présidents de clubs (ou leur mandataire). Ce CA sera du ressort du prochain Bureau.
- -dépouillement au fur et à mesure des suggestions reçues de la part des clubs et/ou licenciés. Harmonisation (il peut y avoir plusieurs formes pour présenter au final la même question) par le bureau. <u>Réception des suggestions jusqu'au 31 octobre</u>).

Exemple de question : Peut-on imaginer qualifier 1 joueur pour la finale du Championnat de France par championnat départemental (comme cela est fait dans d'autres comités) ?

Phase 2 : Entre le 24 et le 28 octobre, envoi par le bureau du texte soumis à votre approbation contenant rapport moral, bilan financier et rapport d'activité aux Présidents (liste de diffusion habituelle)

Ce sera un pdf, renvoi au plus de licenciés possibles par mel par les clubs à leurs licenciés ; quelques exemplaires imprimés à charge du club pour faire passer à ceux qui ne sont pas informatisés ? Aux clubs de décider.

Nous ne publierons pas sur le site ce document non encore approuvé par vos votes.

-envoi à celles et ceux qui le demanderont directement par mel auprès du secrétariat du comité DS

Les questions seront claires et numérotées. Elles commenceront par la demande d'approbation des rapports moral et d'activité ainsi que le quitus au trésorier. Il suffira de répondre soit par OUI/NON/ABSTENTION soit par la lettre correspondant au choix retenu si c'est un choix multiple. La trame des réponses sera proposée <u>dans le mel. Il faudra compléter les réponses et répondre</u>

à l'adresse de l'expéditeur du mel. Attention, chaque mel devra préciser QUI vote (vous pouvez voter pour quelqu'un qui n'est pas informatique du tout à condition de spécifier son nom et n° licence de préférence dans l'emplacement prévu.

Nous étudions la possibilité d'une permanence pour vous aider dans votre envoi.

Réponses au QCM sous **quelques** jours (aidés par les présidents de clubs ou correspondants informatiques ou encore un autre licencié pour les non informatisés). Soit <u>une date limite au 6</u>
Novembre.

Phase 3

Publication par l'ancien bureau de l'AG complétée par les votes du maximum de licenciés (**le lendemain, soit le 5**) du document final avec les décisions retenues ou rejetées par l'AG.

Publication dans ce même document des résultats officiels de l'élection avec la composition du bureau, avec sa composition poste par poste. Vous avez d'ores et déjà les résultats de vos votes pour cette élection.

C'est à nous tous de montrer par nos votes que notre Comité nous intéresse. L'abstention n'est pas moteur...

Finale:

Cette publication clôturera la mandature de ce bureau. Le Bureau élu prenant alors la place ce même 6 novembre 2021.